

# MÉMOIRE PRÉ-BUDGÉTAIRE

Déposé auprès de M. Éric Girard,  
Ministre des Finances du Québec

23

24

Présenté par



**RJCCQ**  
Regroupement des jeunes  
chambres de commerce du Québec

# PRÉAMBULE

---

Alors que la situation économique est impactée par les hauts taux d'inflation, par la pénurie de main-d'œuvre et les soubresauts des chaînes d'approvisionnement, le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ) fait part de ses recommandations.

Afin que le Québec soit en bonne position pour profiter d'un avenir économique meilleur, nous invitons le gouvernement à écouter l'appel de la jeunesse d'affaires, la jeunesse qui entreprend, qui reprend, qui occupe des postes de gestion et d'emplois en entreprise ou qui travaille à son compte.

C'est dans ce contexte que nous participons aux consultations pré-budgétaires 2023-2024 afin de vous aider à prendre les meilleures décisions, au bénéfice de tous les Québécois.



## À PROPOS

---

Depuis 30 ans, le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ) est un organisme à but non lucratif qui appuie un réseau de 42 jeunes chambres de commerce et d'ailes jeunesse à travers le Québec, représentant plus de 10 000 jeunes professionnels, cadres, travailleurs autonomes et entrepreneurs âgés de 18 à 40 ans ainsi qu'une douzaine d'organisations représentant des personnes issues de la diversité.

Le RJCCQ est l'organisation qui défend et représente le mieux l'ensemble de la jeunesse d'affaires québécoise.



# SOMMAIRE DES PROPOSITIONS

---

## 01

### **FACILITER L'ACCÈS AU FINANCEMENT POUR LES REPRENEURS**

- 01.1** Financer à l'aide de prêts à 0% les plans de transfert pour les propriétaires d'entreprise de 50 ans et plus.
- 01.2** Créer un incitatif fiscal pour encourager la reprise d'entreprise chez les moins de 35 ans.
- 01.3** Créer un incitatif fiscal pour encourager les investissements en innovation de la productivité lors de la reprise d'entreprise.

## 02

### **CRÉER UN INCITATIF À L'ENTREPRENEURIAT EN DÉFISCALISANT LES SALAIRES DES FONDATEURS DE JEUNES POUSSÉS PENDANT DEUX ANS**

- 02.1** Rendre plus facile la vie des entrepreneurs en réduisant les lourdeurs administratives les concernant.

## 03

### **APPUYER LES JEUNES POUSSÉS EN CROISSANCE DANS LES SECTEURS D'AVENIR EN CRÉANT DES PRÊTS AVEC CONGÉS D'INTÉRÊTS POUR DEUX ANS POUR SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT AINSI QUE LEUR INTERNATIONALISATION**



# PROPOSITIONS

## 01

### FACILITER L'ACCÈS AU FINANCEMENT POUR LES REPRENEURS

#### Ce qui est observé

Face à l'explosion du nombre d'entreprises à céder suite à la pandémie et le taux d'échec des transferts d'entreprise, le RJCCQ s'inquiète de cette menace qui pèse sur l'économie du Québec.

#### Enjeu économique

- Le manque de relève menace 20 milliards de dollars de l'économie du Québec dans la prochaine année.
- Selon le rapport de la FCEI de janvier 2023, la majorité des propriétaires de PME comptent céder leur entreprise d'ici 10 ans : plus de 2 000 milliards de dollars en actifs commerciaux pourraient changer de mains puisque les trois quarts (76%) des propriétaires de PME comptent passer le flambeau d'ici 10 ans.

#### Enjeu intergénérationnel et interrégional

- Il y a actuellement un faible taux de succès du transfert d'entreprise au Québec (30%), car il s'agit de plus qu'un transfert, c'est une opération humaine qui nécessite d'être bien outillée sur le plan des compétences et de la communication intergénérationnelle.
- 50% des propriétaires d'entreprise âgés de plus de 55 ans au Québec selon le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ).
- Toutes les régions du Québec sont touchées : selon RCGT, leader des firmes comptables au Québec, le Saguenay, Montréal, le Centre-du-Québec et Lanaudière sont en tête.

#### Enjeu entrepreneurial

- Le repreneuriat n'est pas considéré comme de l'entrepreneuriat à part entière.
- Les modèles d'affaires d'entreprises vieillissantes lors de transferts d'entreprise ont besoin d'innovation et d'investissement.



# PROPOSITIONS

## 01.1 Financer à l'aide de prêts à 0% les plans de transfert pour les propriétaires d'entreprise de 50 ans et plus.

### Pourquoi?

- Moins de 10% des entreprises dont le propriétaire a plus de 50 ans se sont dotées d'un plan de relève pour veiller à ce que le transfert de propriété soit une réussite (FCEI, 2023). Il s'agit donc de garantir la réussite du changement générationnel.
- Environ 8% des propriétaires seulement disposent d'une stratégie de relève écrite et formelle. C'est trop peu sachant qu'un plan de relève formel est nécessaire pour assurer l'efficacité et la performance du processus de transfert (FCEI, et RCGT).
- Le processus de planification de la relève a un coût financier pour le dirigeant d'entreprise. Cependant, si cela n'est pas fait, le coût est bien plus important.

### Comment?

- Le processus de planification de la relève permet aux gestionnaires de faire les bons choix.

### Concrètement :

- Mettre en place une politique publique incitative en finançant les plans de relève grâce à un prêt à taux zéro. Le résultat espéré serait un changement de comportement chez les propriétaires de plus de 50 ans dans le sens d'une prise de conscience de ce qu'est le repreneuriat et de la mise en place d'un plan de relève formel et écrit.

## 01.2 Créer un incitatif fiscal pour encourager la reprise d'entreprise chez les moins de 35 ans.

### Pourquoi?

- L'alignement des régimes fiscaux pour le transfert familial mis en place par nos gouvernements en 2021 était une bonne mesure, mais il s'agissait de remédier à une situation inéquitable.
- Près de 37 000 entreprises sont à vendre aujourd'hui et 2 200 risquent de fermer ce qui, à défaut de trouver la relève adéquate, représente 5% du PIB de la province, d'après le CTEQ.



# PROPOSITIONS

## Comment?

- Il faut aller plus loin en incitant activement les jeunes à s'engager dans la voie du repreneuriat.

## Concrètement :

- Mise en place d'un incitatif au repreneuriat comme un crédit d'impôt chez les moins de 35 ans.
- Il serait aussi bénéfique que le gouvernement du Québec apporte son soutien à des mesures fédératrices et structurantes telles que l'initiative « Mouvement Repreneuriat » que le RJCCQ a su porter en réunissant tous les partenaires majeurs de l'écosystème et en ayant une approche collaborative unique face à cet enjeu économique générationnel.

## 01.3 Créer un incitatif fiscal pour encourager les investissements en innovation de la productivité lors de la reprise d'entreprise.

## Pourquoi?

- Le manque de relève menace 20 milliards de dollars de l'économie du Québec dans la prochaine année. Or, lorsqu'une entreprise ferme faute de relève, c'est tout le tissu entrepreneurial de la province qui en souffre.
- Le Québec est bon dernier en investissements en innovation et en productivité dans les pays de l'OCDE. C'est un des multiples signes du besoin d'innover et d'alimenter l'innovation, sans quoi nous raterons des occasions de prospérité économique.

## Comment?

- Prendre la relève d'une entreprise existante procure de nombreux avantages, même lorsque le coût d'acquisition peut paraître intimidant. Lorsqu'une entreprise a déjà fait ses preuves, le lien de confiance est présent. Les bailleurs de fonds ont un intérêt marqué pour l'investissement dans des projets d'acquisition et d'innovation, parce que le potentiel de retombées peut être majeur.

## Concrètement :

- Il faut créer un incitatif fiscal, comme un crédit d'impôt, pour encourager les investissements en innovation de la productivité lors de la reprise d'entreprise.



# PROPOSITIONS

## 02

### CRÉER UN INCITATIF À L'ENTREPRENEURIAT EN DÉFISCALISANT LES SALAIRES DES FONDATEURS DE JEUNES POUSSÉS PENDANT DEUX ANS

#### Ce qui est observé

##### Baisse des démarches entrepreneuriales et des intentions d'entreprendre

- Au Québec, une baisse des intentions d'entreprendre globale est en cours. On parle d'une baisse de 5% entre 2019 et 2021, passant de 20,4% à 15,1%. Toutefois, les 18-34 ans restent les plus désireux d'entreprendre.
- De 2019 à 2021, on observe une chute de 2.5% du taux de démarches entrepreneuriales. On est passé de 9.7% en 2019 à 7.2% en 2021, ce qui représente le taux de démarches observé le plus bas depuis 2014.

#### Pourquoi?

- Plusieurs problèmes et enjeux touchent les jeunes gens désireux de se lancer en affaires. De ce fait même, les risques d'entreprendre se voient décuplés, ce qui risque de réduire l'attrait de l'entrepreneuriat et du repreneuriat face à l'attrait que représente le salariat.
- Sans solution aux problèmes existants, les tendances que l'on observe en ce moment s'ancrent dans le milieu des affaires québécois et risquent de faire perdre du terrain à la culture entrepreneuriale au niveau plus global, probablement au coût de la stagnation des taux de productivité à long terme.

#### Comment?

##### Créer des incitatifs inédits à l'entrepreneuriat a déjà démontré son efficacité à moindre coût pour les paliers gouvernementaux.

- Une étude d'impact économique commandée par le RJCCQ en 2021 a démontré que défiscaliser le salaire des fondateurs de jeunes poussés pendant les deux premières années entraînerait un gain net du produit intérieur brut québécois et permettrait de créer plus de 2 000 emplois d'avenir.
- En éliminant les taxes et impôts perçus sur les salaires et profits éventuels pour la première année, le gouvernement remettrait dans les poches des entrepreneurs un montant qui fait bien souvent la différence entre se verser un salaire ou non, ou engager un employé supplémentaire ou non.



# PROPOSITIONS

## Concrètement :

- La mesure proposée permettrait d'alléger le fardeau fiscal de plus de 13 000 propriétaires d'entreprises et 9 500 nouvelles PME.
- Cet avantage fiscal représenterait des économies d'impôts de plus de 230 millions de dollars par an. Ces économies se traduiraient par une création nette d'environ 1 000 emplois et par une augmentation nette du PIB de 12 millions de dollars selon [l'Étude de l'impact fiscal et économique d'une exemption d'impôt sur les salaires des fondateurs et les profits des nouvelles PME.](#)

## 02.1 Rendre plus facile la vie des entrepreneurs en réduisant les lourdeurs administratives les touchant

Le RJCCQ a présenté un mémoire concernant les lourdeurs administratives touchant les entrepreneurs dans le cadre des consultations particulières quant aux orientations contenues dans le projet de loi 103, Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif, déposé à l'automne 2021 par la ministre déléguée à l'Économie.

- Nous soutenons dans sa démarche la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) qui cherche à réduire la « paperasse superflue ». La paperasse demandée par les différents ministères fait perdre les entrepreneurs en efficacité.

En addition, 5 sous-recommandations, tirées des recommandations déjà faites par le RJCCQ, sont présentées, soit :

1. Raccourcir les délais pour avoir un retour de l'administration
2. Simplifier l'inscription et l'enregistrement des noms d'entreprises
3. Numériser l'envoi de tous les documents administratifs
4. Offrir un service bilingue pour recevoir des investisseurs étrangers
5. Faciliter l'accès aux programmes de subventions d'urgence



# PROPOSITIONS

## 03

### **APPUYER LES JEUNES POUSSÉS EN CROISSANCE DANS LES SECTEURS D'AVENIR EN CRÉANT DES PRÊTS AVEC CONGÉS D'INTÉRÊTS POUR DEUX ANS POUR SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT AINSI QUE LEUR INTERNATIONALISATION**

#### **Pourquoi?**

- Au Québec, seulement 35% des jeunes pousses survivent après 5 ans d'existence alors qu'elles sont presque le double (68%) dans l'ensemble du Canada. C'est le taux de survie le plus faible en Amérique du Nord (Statistique Canada).
- La « vallée de la mort » : taux de survie très faible des nouvelles entreprises de 2 à 5 ans.
- Il y a un manque de financement qui est observé lors de cette période.
- Le faible taux de survie des entreprises lors du passage dans la « vallée de la mort » participe à décourager les jeunes pousses à se lancer en affaires.

#### **Comment?**

- Une étude économique a été réalisée à l'automne 2022 par les économistes d'AppEco sur un échantillon représentatif de jeunes pousses prometteuses, ayant participé au « Défi Jeunes pousses en croissance Banque Scotia », premier concours à s'intéresser aux jeunes pousses de deux à cinq ans, organisé par le RJCCQ et Les Affaires.
- Cette étude révèle que plus de la moitié des jeunes pousses de l'échantillon (53,8%) ont admis avoir de la difficulté à se financer.

#### **Concrètement :**

- Que le gouvernement du Québec développe des mécanismes plus souples pour soutenir les jeunes pousses à fort potentiel avec des facilités de capital.
  - Mettre en place un congé de paiement ou un prêt à très faible taux sur 24 mois sont quelques-unes des mesures que nous recommandons qui pourraient avoir un impact très fort. Avoir un montant significatif non remboursable et la confiance du gouvernement ferait un réel changement chez les jeunes pousses qui comptent uniquement sur leurs fonds propres.



# BIBLIOGRAPHIE

**Boivin Forcier, Karine. 2022.** « Le repreneuriat, une solution à la pénurie de main-d'œuvre? » Text. Journal Informe Affaires. 11 septembre 2022.

<https://informeaffaires.com/regional/ressources-humaines/le-repreneuriat-une-solution-a-la-penurie-de-main-doeuvre>

**Cruz, Marvin, Keyli Kosiorek, Laura Jones, et Taylor Matchett. 2021.** « Rapport sur la paperasserie au Canada ». FCEI.CA. 22 janvier 2021.

<https://www.cfib-fcei.ca/fr/rapports-de-recherche/rapport-sur-la-paperasserie-au-canada>

**Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. 2023.** « La majorité des propriétaires de PME comptent céder leur entreprise d'ici 10 ans: plus de 2 000 milliards de dollars en actifs commerciaux sont en jeu ». FCEI. 10 janvier 2023.

<https://www.cfib-fcei.ca/fr/medias/la-majorite-des-proprietaires-de-pme-comptent-ceder-leur-entreprise-d-ici-10-ans-plus-de-2-000-milliards-de-dollars-en-actifs-commerciaux-sont-en-jeu>

**Gouvernement du Canada, Innovation. 2018.** « Les nouvelles entreprises canadiennes: Taux de naissance et de survie au cours de la période de 2002 à 2014, mai 2018 ». Rapports; Page de navigation; Pages d'index. Innovation, Sciences et Développement économique Canada. 30 mai 2018.

<https://ised-isde.canada.ca/site/recherche-statistique-pme/fr/rapports-recherche/nouvelles-entreprises-canadiennes-taux-naissance-survie-cours-periode-2002-2014-mai-2018/nouvelles-entreprises-canadiennes-taux-naissance-survie-cours-periode-2002-2014-mai-2018>

**Paradis, Pierre Emmanuel, et Julien Mc Donald-Guimont. 2021.** « Étude de l'impact fiscal et économique d'une exemption d'impôt sur les salaires des fondateurs et les profits des nouvelles PME - Étude commandé par le RJCCQ à AppEco ». Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec.

<https://rjccq.com/wp-content/uploads/2021/09/E%CC%81tude-de-limpact-fiscal-et-e%CC%81conomique-dune-exemption-dimpot-sur-les-salaires-des-fondateurs-et-les-profits-des-nouvelles-PME.pdf>

**Raymond Chabot Grant Thornton. 2022.** « Soumission prébudgétaire provinciale 2022-2023 - Pour une relance forte et durable des PME québécoises », février 2022.

[https://www.rcgt.com/app/uploads/2022/02/finale\\_-soumissions-prebudgetaires-quebec\\_140222\\_hr.pdf](https://www.rcgt.com/app/uploads/2022/02/finale_-soumissions-prebudgetaires-quebec_140222_hr.pdf)

**Réseau mentorat. s. d.** « Entrepreneuriat mature ». Indice entrepreneurial québécois (blog). Consulté le 14 février 2023a.

<https://indiceentrepreneurialqc.com/rapports/indice-2019/les-50-64-ans/>

**Réseau mentorat. s. d.** « Indice - Mars 2022 ». Indice entrepreneurial québécois (blog). Consulté le 14 février 2023b.

<https://indiceentrepreneurialqc.com/rapports/indice-2021/indice-mars-2022/>

# BIBLIOGRAPHIE

## SECTION RJCCQ

**Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec.** 2022a. « Livre blanc de la 7e édition du Forum économique de la relève d'affaires ». RJCCQ.

**Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec.** 2022b. « Recommandations du RJCCQ concernant les lourdeurs administratives touchant les entrepreneurs ».

**Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec.** 2022c. « Grande gagnante du Défi Jeunes pousses en croissance Banque Scotia ». RJCCQ (blog). 5 décembre 2022. <https://rjccq.com/grande-gagnante-defi-jeunes-pousses-en-croissance/>

**Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec.** s. d. « Nouvelle initiative fédératrice axée sur le transfert d'entreprise - Le RJCCQ lance le Mouvement Repreneuriat ». Consulté le 14 février 2023. <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/nouvelle-initiative-federatrice-axee-sur-le-transfert-d-entreprise-le-rjccq-lance-le-mouvement-repreneuriat-843832596.html>

## RÉDACTION

### **Pierre Graff**

Président-directeur général, RJCCQ, pierre.graff@rjccq.com

### **Gaudérique Traub**

Directeur Affaires publiques et relations gouvernementales, RJCCQ

### **Guillaume Beaudin**

Coordonnateur stagiaire, Affaires publiques et relations gouvernementales, RJCCQ



# RJCCQ

Regroupement des jeunes  
chambres de commerce du Québec